

Hausse de 1,6% de l'indice CS des caisses de pension

Le taux LPP minimum a progressé de 0,53 point au dernier trimestre.

L'indice du Credit Suisse (CS) relatif aux placements des caisses de pension suisses a bien progressé au troisième trimestre 2013.

La hausse a été de 2,20 points ou 1,60% pour atteindre 139,11 points au 30 septembre.

Ce sont surtout les mois de juillet et de septembre qui ont contribué au bon résultat du troisième trimestre, après une baisse de 1% le trimestre précédent. En juillet, l'indice est monté de 1,09% et en septembre de 0,89%. Avec une performance de -0,34%, le mois d'août a empêché un résultat encore meilleur. La performance annuelle s'est hissée à 4,12% au 30 septembre 2013.

Le taux d'intérêt minimum LPP (actuellement à 1,5% p.a.) a progressé de 0,53 point (soit 0,37%) à 143,13 points durant le trimestre sous revue. Ainsi, la différence entre le taux d'intérêt minimum LPP et l'indice CC des caisses de pension s'est de nouveau réduite et se situe, au 30 septembre 2013, à 4,02 points. Elle se situait au deuxième trimestre à 5,68 points. Le rendement de l'indice CS des caisses de pension est de 1,23% supérieur à l'objectif LPP au troisième trimestre 2013. Le rendement annualisé se monte à 2,43% à la fin du trimestre, tandis que la rémunération minimale LPP annualisée s'inscrit à 2,64%.

Le rapport détaillé de l'indice CS

La probable diminution de l'offre de fonds

DISTRIBUTION.
L'activité est devenue plus coûteuse en Suisse. Notamment depuis la révision de la LPCC.

«Les choses deviennent plus difficiles pour les petits promoteurs de fonds et d'ici deux ans, de nombreux acteurs vont quitter le marché suisse», pronostique Daniel Häfele, qui dirige Acolin Fund Services. L'entreprise zurichoise de services aux sociétés de fonds s'est implantée à Genève début septembre, en collaboration avec la Compagnie privée de conseils et d'investissements (CPCI), dont elle occupe les anciens locaux à Rive. Avec plus de 6000 fonds enregistrés en Suisse, l'offre demeure néanmoins généreuse. Pour le moment.

On le craignait lors du processus de révision, la LPCC nouvelle formule risque de diminuer drastiquement le nombre de fonds offerts en Suisse. En cause, des coûts en nette augmentation et une architecture ouverte qui porte de moins en moins bien son nom, avec la multiplication des «preferred lists» dans les banques. Certaines d'entre elles demandent des

commissions fixes pour vendre des fonds, jusqu'à plusieurs dizaines de milliers de francs par année, auxquels s'ajoutent un pourcentage sur les volumes.

Entre les frais d'enregistrement auprès de la Finma (dans les 10.000 francs), ceux liés à l'envoi de documents à l'Autorité de surveillance (un millier de francs pour un KID - Key Investor Document) ou les frais de représentation (les fonds doivent nommer un représentant en Suisse), un promoteur avec un portefeuille d'une petite dizaine de fonds pourra facilement déboursé plus de 100.000 francs par an pour avoir le droit d'accéder au marché suisse.

C'est sur cette tendance que veut se profiler Acolin, qui se présente comme l'un des plus importants représentants de fonds en Suisse. Avec 23 employés et une présence à Lugano depuis un an, la société s'occupe de la partie administrative liée à la commercialisation de fonds: enregistrement, gestion des données du fonds (commissions, banques dépositaires, pays autorisés etc), gestion des rétrocessions (quand elles existent encore, alors que des milliards de francs d'actifs sont transférés vers des classes sans «rétro») et la gestion des informa-

tions comme les prospectus, les fact sheets, les KIDS.

Objectif: permettre au gérant de se concentrer sur la gestion. Le modèle d'affaires est simple: en échange d'une commission liée au volume distribué (avec un niveau minimum), la société offre à un promoteur l'accès à 85% du marché suisse de la distribution. Avec une filiale enregistrée au Luxembourg, Acolin effectue également de la distribution vers les pays de l'Union européenne: Allemagne, Autriche, Luxembourg, Suède, Grande-Bretagne, France et plus récemment Italie.

Son implantation à Genève répond à une double volonté: «établir des relations avec les investisseurs locaux et représenter des promoteurs romands ou français, qui veulent être visibles à Genève, pas à Zurich», poursuit Daniel Häfele. Reste qu'avec plus de 6000 fonds enregistrés et près de 600 promoteurs de fonds en Suisse, la concurrence est toujours vive sur la place financière. «Pour se vendre, les gérants n'ont pas le choix, ils doivent aller à la rencontre des investisseurs et faire du marketing actif. Sans cela, ils n'ont aucune chance», conclut le directeur d'Acolin. (SR)

SPONSORING-MÉCÉNAT

BANQUE BONHÔTE: acquisition d'une œuvre cinématographique

La Banque Bonhôte & Cie accueille désormais ses invités, en son siège de Neuchâtel, par une œuvre cinématographique signée de l'artiste jurassien Antoine-

BASTIAN BAKER: prix de la Fondation vaudoise pour la culture

Le nouvel album de Bastian Baker, «Too Old to Die Young», est numéro 1 du hit-parade suisse. Le Lausannois devance Justin Timberlake. Bastian Baker

Cela «n'aurait pas pu durer aussi longtemps, il n'aurait pas pu escroquer tant de gens et pour autant d'argent, sans un réseau d'institutions financières, de fonds nourriciers (qui réalisent tous leurs investissements dans d'autres fonds, ndr), et d'individus qui ont participé à la fraude ou n'ont pas empêché», fait valoir le recours. Ces parties «ont reçu des millions de dollars de commission en

menée par Madoff. (afp/SR)

MADOFF N'AURAIT PAS PU ESCROQUER TANT DE GENS ET POUR AUTANT D'ARGENT SANS UN RÉSEAU D'INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET D'INDIVIDUS QUI ONT PARTICIPÉ À LA FRAUDE.

SUITE DE LA PAGE UNE

Les contraintes de la communication

GE Money, qui sera rebaptisé Cembra Money Bank (l'agefi du 4 octobre), entend en effet obtenir des conditions de refinancement plus favorables que les coûts internes de 4% en 2010 et 2011 au sein du groupe GE, puis de 3,25%. Afin de permettre à la future société cotée d'atteindre l'objectif communiqué d'un rendement des fonds propres d'au moins 15%. A la faveur des arguments avancés d'un groupe bien capitalisé, à la rentabilité et au bilan solides car dépourvu de crédits hypothécaires. Avec un niveau de fonds propres nettement supérieur à 20% du bilan. Le marché n'a jusqu'ici pas mis GE Money face à d'autres pairs cotés. Mais ses ratios de performance n'ont pas à rougir comparés à ceux d'établissements bancaires présentant certes des modèles d'affaires différents. GE Money, ou Cembra Money Bank, se positionnera donc comme un «pure player» du crédit à la consommation sur le marché suisse, appelé à séduire des investisseurs en quête d'une exposition à ce marché - sta-

GE Money laisse entrevoir une croissance modérée dans le sillage du PIB de la Suisse mais assortie d'un taux de distribution élevé des dividendes (60-70% du bénéfice normalisé). Il faut cependant encore attendre la publication du prospectus et de la fourchette d'émission avant de se prononcer sur l'attrait du futur titre. Alors que les estimations de valorisation de la société s'orientent sur celle de ses fonds propres qualifiés (1,45 milliards de francs à fin 2012). De plus, l'opération boursière n'implique pas d'augmentation de capital ni d'émission de nouveaux titres, à la différence par exemple de l'IPO récemment suspendu de la société immobilière zurichoise Ledermann. Les taux d'intérêt très bas du marché actuel du leasing rendent ce marché très disputé au niveau des prix, de la part des sociétés captives en particulier, incitées à «pousser» les ventes de voitures. Une hausse des taux d'intérêt devrait donc se traduire par des hausses de prix dans le leasing. Dans les prêts personnels en revanche le plafond régle-